

Le Socialisme

Directeur : **JULES GUESDE**

PARAIT LE SAMEDI

HUIT PAGES

LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 3, rue de la Roquette (place de la Bastille), Paris (XI°)
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 5 heures à 7 heures. — Téléphone 900-07

ABONNEMENTS

Trois mois 1.50 — Six mois, 3 fr. — Un an, 6 fr.
ETRANGER : Six mois, 4 fr. — Un an, 8 fr.

SOMMAIRE

La loi des Retraites ouvrières au Sénat. — P.-M. ANDRÉ.
Camelots du radicalisme!
Le Rachat des mines. — Charles DUMAS.
Le Congrès de Portsmouth. — C. BONNIER.
Petits Profits capitalistes.
Au Jour le Jour. — Paul GRADOS.
P.-J. Proudhon. — L'Utopie mutualiste. — Ch. RAPPOPORT.
La Suppression des fermiers généraux. — Victor MAGE.
La Fraude légale.
Le Congrès du Labor Party et le marxisme anglais. — Ch. R.
Le Répertoire capitaliste. — V. M.
L'Action sociale à l'Intérieur et à l'Extérieur.
La Presse Corporative.
La Presse Socialiste.

LA LOI DES RETRAITES AU SÉNAT

Gros remue-ménage parlementaire : le projet de loi sur les retraites va venir incessamment en discussion au Sénat. Cette nouvelle suffit à combler de joie les radicaux radicalisant, qui constataient, non sans mélancolie, l'autre jour, que la fin de la législature approche et qu'hormis le rachat de l'Ouest, aucune réforme (ou telle autre opération ainsi qualifiée) n'était encore achevée, ni près de l'être. Le groupe interparlementaire des retraites ouvrières a profité de l'occasion pour faire savoir qu'il existait et adopter une déclaration aux électeurs, dont ces derniers apprécieront toute la saveur. En attendant que l'heure de la retraite... ou de la mort ait sonné, nous avons de superbes déclarations de principe. Qu'on en juge :

... Considérant que le salaire n'acquitte pas toute la dette de la société envers tous les travailleurs; que la constitution de pensions pour les ouvriers des villes et des campagnes, créées par le travail et par l'âge, est un devoir social...

Quelle belle allure socialiste a cette entrée en matière; quelle admirable sonorité pour les réunions électorales! Mais voici la carte à payer :

... Que d'ailleurs l'initiative privée ne paraît pas pouvoir remplir présentement ce devoir avec l'ampleur et les garanties nécessaires; qu'il y a donc lieu de recourir à cet effet à une loi qui aura pour base l'obligation des contributions de l'Etat et des employeurs et celle des versements des employés, effectués par les soins de l'employeur par précompte sur le salaire, cette triple obligation étant une condition nécessaire à l'efficacité et à la sécurité de son fonctionnement.

Ainsi la société — cette magnanime société capitaliste — acquittera sa dette envers les vieux travailleurs en faisant payer cette dette aux travailleurs eux-mêmes. On ne saurait être plus... socialiste! Tous les ouvriers, sans exception, des villes et des champs, seront condam-

nés — c'est l'obligation qui est la base du projet de loi — à subir un nouvel impôt : 3 francs par an entre 15 et 18 ans, 6 francs par an depuis 18 ans jusqu'à la mort... ou l'âge d'entrée en jouissance de la pension de retraite — et ce sont les patrons, tous les patrons, qui seront chargés de la perception de ce nouvel impôt, par précompte sur le salaire, c'est-à-dire par un nouveau vol sur le produit du travail. Ainsi, le patron deviendra, en vertu de la loi, le tuteur, le conseil judiciaire de l'ouvrier; c'est par lui, c'est grâce à son intervention de paternel gendarme, que la grande loi de solidarité sociale des retraites pourra fonctionner. Et voilà ce qu'on nous présente comme le dernier mot du réformisme social.

Il est vrai que MM. les interparlementaires des retraites s'excusent de nous proposer de pareilles dispositions en nous rappelant qu'en l'état de pénurie du Budget de la Nation, la triple obligation du triple versement de l'Etat, des employeurs et des salariés est une « condition nécessaire à l'efficacité et à la sécurité du fonctionnement de la loi sur les retraites ».

Mais nous ne saurions accepter d'aussi pitoyables excuses, ni permettre que, devant le pays ouvrier et paysan, de telles impostures puissent s'accréditer. Nous serons des centaines, des milliers à rétablir la vérité, sur toute l'étendue du territoire français, — de ce jour à celui de la reddition des comptes pour les parlementaires en mal de réélection.

Non seulement nous trouverons dans l'énorme budget de quatre milliards et demi, que subit chaque contribuable français à raison de 103 francs par an et par tête, de grosses disponibilités par suppression de dépenses surperflues pour le fonctionnement de l'Etat capitaliste lui-même; non seulement, nous indiquerons, par l'exemple du projet de monopolisation des assurances présenté par notre ami Vincent Carlier et dont le rendement annuel serait d'au moins trois cents millions, les moyens de donner, sans nouvel effort contributif de la population, les retraites promises aux survivants des drames quotidiens du travail; mais nous opposerons aux grands réformateurs de l'immortelle République Française l'œuvre récente de nos voisins, les parlementaires britanniques.

La Chambre des Communes ne se targue pas d'une majorité socialiste réformatrice, ni même radicalisante : elle n'en a pas moins adopté entre les 15 juin et 31 juillet par 315 voix contre 10 (en troisième lecture) un projet de loi relatif aux pensions de vieillesse, déposé un mois plus tôt (le 28 mai 1908), projet qui a été voté par 123 voix contre 16 (en deuxième lecture) le 31 juillet 1908 par la Chambre des Lords, laquelle ne passe pas, je pense, pour être moins capitaliste que notre Sénat républicain. Or, la loi — car c'est au-

jourd'hui une réforme accomplie et non une promesse encore à tenir — la loi anglaise sur les retraites fonctionne sans aucune participation des ouvriers à la constitution des pensions de vieillesse. Pour repousser cette participation — indispensable aux dires de nos radicaux interparlementaires — M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier — qui n'est ni Clemenceau, ni Briand, ni Viviani — a fait valoir, non pas de vagues considérations humanitaires qu'emportent le vent, mais ce fait brutal : « Que les ouvriers, en créant la richesse qui supporte les impôts, contribuent aux fonds sur lesquels les pensions sont prélevées. Les femmes, ajoutait le ministre du Roi d'Angleterre, ne pourraient supporter des cotisations imputées sur leurs maigres salaires; quant aux hommes, une charge excessive s'ajouterait ainsi aux versements qu'ils font déjà aux sociétés de secours mutuels ».

Des paroles, les parlementaires britanniques sont passés aux actes — et cela en moins de deux mois — alors qu'on ne compte plus les années qui ont été ou seront encore nécessaires à notre Parlement démocratique pour réaliser un projet qu'on rougit d'avoir à comparer à la loi anglaise.

Celle-ci assure 325 fr. par an aux vieillards de 70 ans ayant des ressources inférieures à 525 fr.; 250 fr. lorsque les ressources dépassent 590 fr.; 195 fr. lorsqu'elles dépassent 656 fr.; 130 fr. lorsqu'elles dépassent 721 fr.; 65 fr. lorsqu'elles dépassent 787 fr. La dépense annuelle à la charge exclusive de la nation sera de 150 millions.

En France, que nous promet-on — et avec quelles réticences? Un forfait de cent millions pour un nombre de bénéficiaires du double plus élevé qu'en Angleterre, et, par compensation sans doute, la certitude d'un nouvel impôt pour la totalité de la classe ouvrière.

Les travailleurs peuvent maintenant saluer de leurs acclamations notre réformisme national et sa manière de préparer, par étapes, leur émancipation future!

P.-M. ANDRÉ.

CAMELOTS DU RADICALISME!

En vérité, madam' Durand,
Ces radicaux sont épatants!

Ne viennent-ils pas de partir en guerre, leur Charles Dumont en tête, contre notre camarade Jules Guesde, dénoncé, exécuté comme traître à la République, voire au Socialisme. Pourquoi? Pour s'être permis de demander à ses collègues du Groupe Socialiste d'accompagner, leur vote d'ensemble du projet d'impôt sur le revenu, de réserves formelles dégageant la responsabilité du Parti et sauvegardant son action dans le pays.

Ainsi, il ne suffit pas à la plus fusilleuse des bourgeoisies gouvernementales que nous votions ce qu'elle appelle ses « réformes », après avoir — qui plus est — travaillé à les rendre moins illusoires ou plus inoffensives. Pour trouver grâce devant elle et ne pas être confondus, dans la même réprobation, avec la réaction de droite, il faut aux Socialistes prendre à leur compte sa... camelotte, la garantir ou la poinçonner, et la faire, en réalité, avaler aux gogos!...

Camelots des réformards bourgeois, tel est le rôle qui nous est assigné, auquel il nous faut nous soumettre, si nous ne voulons pas être retranchés de la démocratie, sinon transportés en Afrique... dans cette Afrique dont on fait un crime à Jules Guesde d'être revenu... moins malade.

Laissez-nous rire d'une prétention de ce calibre, — qui est surtout le comble de la maladresse.

Ces grandes colères du Père Duchesne du radicalisme ne prouvent, en effet, qu'une chose: c'est que ces braves messieurs ne croient pas eux-mêmes aux réformes pour lesquelles ils prétendent nous faire faire l'article.

Sans quoi, s'ils avaient la moindre confiance dans la vertu de leur marchandise, trop heureux d'être seuls à en recueillir le bénéfice, ils inscriraient à leur actif ce qu'ils appellent notre abstention ou notre dédain.

Mais s'ils ont conscience de la faillite qui est au bout de leur réformisme de surface, notre Socialisme a plus de raisons encore d'être persuadé de cet aboutissant fatal. Et c'est pourquoi, aussi insensible aux injures qu'aux invites des prochains faillis, il ne fournira personne à la baraque radicale pour faire sa parade ou son boniment.

LE RACHAT DES MINES

Projet de Loi déposé par M. Barthou, ministre des Travaux publics, et Caillaux, ministre des Finances.

Toutes les fois qu'un réformiste a quelque belle réforme en vue, il ne manque pas de proclamer pour convaincre le prolétariat qu'elle est la plus grande réforme du siècle, l'amorce de la société future et qu'elle porte en elle des germes innombrables de libération humaine. Le résultat est toujours le même. Tous ceux, et ils sont encore l'immense majorité, qui ne veulent pas amorcer la société collectiviste, se liguent contre la réforme qui échoue. La seule victime de ce « vaste effort d'enthousiasme réformiste », c'est encore le prolétariat, qui aurait pu trouver dans la réforme projetée, non pas des germes de libération future, mais un tout petit grain d'amélioration immédiate et momentanée.

Les capitalistes, eux, emploient un procédé identique, seulement au lieu de le faire marcher sur la tête, comme les réformistes, ils le font marcher sur les pieds, ce qui a toujours été considéré comme préférable. Dès qu'ils entrevoient quelque bénéfice à tirer d'une apparence de modification dans le régime économique, ils commencent à crier qu'on va les ruiner, les dépouiller, les mettre sur le fumier de Job, que le collectivisme est à nos portes, et tout le refrain ordinaire de M. Aynard ou de M. Leroy-Beaulieu.

Le résultat est ici encore le même. Le vaste enthousiasme du réformisme se déchaîne ou plutôt il s'accélère, et du coup il devient immense, car tout est immense et vaste dans le Réformisme qui mourrait d'anémie si l'on venait à supprimer ces deux adjectifs du dictionnaire.

Aussitôt il entre en campagne. Son micros-

cope « puissant » découvre des germes imprévus dans la réforme lancée en dessous par les malins capitalistes. Grâce à eux, le pays « démocratique » marche, et la plus grande réforme de ce siècle est enfin réalisée, en attendant la prochaine.

C'est exactement ce qui s'est passé pour le rachat de l'Ouest. Il en a coûté plus de 250 millions au pays pour racheter aux actionnaires cette entreprise avariée. L'Etat sauveur de la déconfiture a rendu à ces derniers un immense service et l'on ne voit pas bien ce que la « démocratie » en a retiré.

Le succès de l'opération a mis les gens du capital en verve. Ils y ont vu, eux aussi, des quantités de germes intéressants pour leurs intérêts et les voilà qui nous proposent tout simplement de racheter les concessions minières. Entendons-nous. On va procéder en douceur. D'abord un projet de loi qui permettra le rachat des mines. Ensuite on fera le tri des mines épuisées ou improductives, et moyennant quelques centaines de millions, on nous les abandonnera pour en faire la base de la société future.

Le projet de loi a été déposé le 17 novembre 1908 sur le bureau de la Chambre. Il a fait peu de bruit. L'heure n'est pas encore venue de réaliser : nous en sommes à la préparation, et ces choses-là commencent l'œuvre sans nom des sorcières de Macbeth, réclamant la mi-ombre propice du sous-bois des commissions parlementaires.

Le lecteur pensera sans doute que puisqu'on se décide à racheter certaines mines, on ne fera plus à l'avenir de concessions nouvelles.

Si le lecteur pense cela c'est qu'il est extrêmement naïf. Bien loin de ne plus faire de concession à l'avenir, la possibilité du rachat devient la rançon de la perpétuité des concessions déjà accordées et de celles qu'on accordera encore à l'avenir. L'exposé des motifs qui précède le projet de loi est catégorique sur ce point. Il dit : « Un examen approfondi de la « question a montré qu'il était indispensable « de maintenir aux concessions le caractère de « perpétuité que le législateur de 1810 leur « a attribué.

« Néanmoins il faut le reconnaître, il peut se « produire des circonstances particulières où « il serait nécessaire que le Gouvernement pût « reprendre la libre disposition d'une mine dé- « terminée. »

Comme on le voit, ce n'est même pas le rachat érigé en principe général, c'est le rachat pour certaines « circonstances particulières ! »

Lesquelles donc ?

Nous avons parlé des mines improductives. Ce sera là une « circonstance particulière » qui se produira à coup sûr. La Compagnie, dira-t-on, est impuissante à assurer le travail. Des milliers de mineurs vont devenir des chômeurs. Le plus élémentaire souci des prolétaires exige que l'Etat rachète les mines vides pour leur faire piocher le rocher. D'ailleurs, on créera par là le commencement du patrimoine de la société future. Il ne viendra à l'idée de personne que l'on pourrait employer les mineurs à de plus utiles travaux, à la création de canaux, par exemple, qui développeraient l'essor économique du pays.

Il en est d'autres. Il pourra arriver que l'incurie ou la rapacité capitaliste déchaîne quelque catastrophe et que l'Etat, sous la pression de l'opinion, soit mis en demeure de prendre une sanction. Déchéance ! criait-on au lendemain de la catastrophe de Courrières, et cette clameur de l'indignation et de la colère publiques tinte encore aux oreilles des capitalistes. Désormais, on pourra remplacer la déchéance, jamais appliquée encore par le rachat. L'opinion aura satisfaction et les « assassins de mineurs » aussi.

Mais les capitalistes voyaient plus loin lorsqu'ils firent déposer ce projet de loi par leurs chargés d'affaires, les ministres Barthou et

Caillaux. Il se pourrait qu'une heure vienne où ils soient disposés à abandonner à l'Etat, moyennant un très fort prix, toutes ou presque toutes les mines de houille qu'ils possèdent à l'heure actuelle, parce qu'il est dès maintenant possible d'entrevoir un moment où ces mines n'auront plus aucune valeur. La houille noire menace d'être remplacée par la houille blanche. Le développement de cette dernière apparaît comme devant être formidable. Le transport des forces électriques qui pourra s'effectuer par cette force, pourra dans un temps donné permettre de la substituer à la production de la force par la houille noire. C'est aux capitalistes que l'Etat chargé de leurs affaires a abandonné l'exploitation de la houille blanche ; c'est vers celle-ci qu'ils vont désormais porter leurs capitaux, et voilà l'idée profonde qui les hante quand ils nous proposent de racheter les mines désormais inutilisables, ce qui ne les empêche pas de s'en réserver la propriété perpétuelle en attendant l'arrivée indéterminée de cette échéance.

Dans une prochaine étude, nous examinerons tous les articles de ce projet de loi réformiste, et nous en démontrerons le scandale.

Charles DUMAS.



Le Congrès de Portsmouth

Les événements, à l'heure qu'il est, sont plus socialistes que les hommes, et c'est un bon signe, surtout en Angleterre, où le mouvement risquerait, sans cela, de s'enliser et de se perdre dans le modérantisme. Mais la crise économique est là, qui force les unions ouvrières et leurs représentants au Parlement à marcher droit et à se défendre contre les attaques qui pleuvent sur eux de toutes parts.

Jamais, de mémoire d'homme, les idées socialistes n'ont été attaquées avec plus de violence dans le pays classique du capital ; jamais, d'autre part, le mouvement ouvrier n'y a acquis plus d'importance.

On vient même de créer une revue, qui porte le glorieux titre d'*Anti-Socialisme*, revue à laquelle collaborent ce qu'il y a de plus distingué dans l'aristocratie anglaise ; des ducs mêmes, à l'exemple de leurs glorieux ancêtres, entrent dans la lice et rompent des lances contre le socialisme ; c'est la lutte séculaire de Saint-Georges contre le dragon.

D'autre part, le public commence à se demander ce que c'est que ce Socialisme tant décrié, dont on avait tant de fois annoncé la mort et qui s'obstine à vivre, même d'une façon inquiétante pour le repos et la tranquille digestion des hommes d'ordre. Depuis l'arrivée des membres ouvriers au Parlement anglais, il semble que les autres partis trouvent qu'ils tirent trop à eux la couverture et qu'il n'y en a plus que pour eux.

Depuis Parnell et sa phalange irlandaise, on n'avait plus entendu parler, dans les annales parlementaires, d'un troisième parti. Il a surgi de terre lors des dernières élections et il a produit le phénomène suivant, inouï et impossible jusque-là. Aujourd'hui, vu l'opposition de la Chambre des Lords au gouvernement libéral, vu le veto systématique qu'elle oppose à toutes les mesures dudit gouvernement, celui-ci n'a plus qu'une chance de faire passer ses projets de loi devant la Chambre haute, c'est de lui envoyer des mesures de protection ouvrière.

C'est ainsi qu'après le rejet des lois sur l'Education, la Tempérance, le gouvernement libéral a fait passer la loi sur les Pensions pour la vieillesse et sur la journée de huit heures. Le leader du parti conservateur à la Chambre des Lords a déclaré que ses collègues et lui ne

pouvaient s'opposer au vote des lois ouvrières, dans les circonstances politiques actuelles.

Qu'est-ce à dire? (pour employer une formule affectuonnée des grands orateurs), qu'est-ce à dire? Est-ce que la Chambre des Lords prendrait un intérêt quelconque à la cause ouvrière? Quelle sottise! Au contraire, si elle avait pu repousser la loi sur la journée de travail, elle l'aurait fait avec délices. Elle s'est contentée, tout au plus, de la mutiler.

Le secret de la conduite du parti conservateur et de M. Chamberlain, c'est qu'il faut contenter, à tout prix, la fraction ouvrière et tâcher de l'amener à la réforme des tarifs, autre terme à la protection à outrance. Nos lecteurs se souviennent que c'est là une politique imaginée pour la première fois en Australie, où le Parti ouvrier a consenti à accepter la protection, moyennant l'abolition du sweating system et une élévation sensible des salaires. Dans la lutte engagée entre le libre-échange et le protectionnisme en Angleterre, c'est à qui fera les offres les plus tentantes au prolétariat. Celui-ci va-t-il se laisser séduire et accepter ce plat de lentilles?

La Conférence du Parti ouvrier, qui vient d'avoir lieu à Portsmouth, montre bien que la grande majorité des délégués tient à se placer à égale distance des deux partis. La motion qui a été acceptée indique clairement que, dans l'esprit des membres du Parti ouvrier, ni le libre-échange, ni le protectionnisme ne peuvent porter remède au chômage, qui est une des conditions inhérentes du système économique actuel.

Le Parti ouvrier, dans la résolution proposée par Ramsay Macdonald, a proposé ce qu'il considérait comme le seul moyen de mettre fin à la misère présente.

Nous reviendrons sur ce Congrès, qui a été très important au point de vue du développement du mouvement ouvrier et socialiste en Angleterre. Qu'il nous suffise aujourd'hui de constater que, malgré les attaques du dehors et du dedans, le Parti du travail est plus uni que jamais, et que l'adjonction de la Fédération des Mineurs va lui apporter un appoint d'une importance considérable.

C. BONNIER.

PETITS PROFITS CAPITALISTES

Le résultat comparatif de l'exploitation du Métropolitain de Paris en 1907 et en 1908 donne les résultats suivants :

	Voyageurs	Recettes
1908.....	220.700.519	39.939.846 95
1907.....	194.823.282	34.038.990 40
Différence en faveur de 1908.....	34.877.237	5.900.856 55

* *

Société anonyme Travaux Dyle et Bacalan' capital social 10.500.000 francs, siège social' 15, avenue Matignon, Paris. Bilan du 31 juillet 1908 : 33.368.059 francs. Frais d'administration 289.222 fr. 31. Solde du compte, profits et pertes, 1.457.950 francs. Provision, 600.000 francs. Part du Conseil d'administration, 172.139 francs. Dividende, 35 francs (assemblée générale du 22 décembre 1908).

* *

Extrait du compte-rendu officiel de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société métallurgique de l'Ariège, qui a eu lieu le 21 décembre dernier :

« Il ressort du rapport dont M. Reclus, administrateur-délégué, a donné lecture, que le chiffre d'affaires total de la Société, a atteint la somme de 5.249.258 fr. 52 contre 4.582.520 fr. 91 en 1906-1907 et l'ensemble de ses exploitations a laissé un bénéfice net de 623.724 fr. 82 contre 567.992 fr. 56 en 1906-1907.

Ces résultats sont, dans l'ensemble, satisfaisants, surtout si l'on tient compte de la crise qui a sévi sur l'industrie métallurgique et qui s'est notablement aggravée depuis le commencement de 1908. »

Au Jour le Jour



Le jeu de la Réaction

Encore un vieux bateau qui revient sur l'eau ! Avec un touchant accord, la presse majoritaire a repris cette litanie l'autre jour contre nos camarades du groupe parlementaire, parce que leurs bulletins se rencontraient une fois de plus avec ceux de l'opposition de droite...

Mais, radicalotins que vous êtes, c'est au contraire en votant avec la majorité gouvernementale que nos amis auraient voté pour la réaction ! Jamais politique, en effet, fut-elle plus réactionnaire que celle inaugurée dans la présente législation ?

S. P. A.

Un négociant de Landau (Palatinat) vient d'être condamné « pour fabrication de vin de Beaujolais ». On a saisi dans ses caves 1.600 hectolitres de camelote, mais on n'a pas voulu jeter ça dans la rivière, « de peur d'empoisonner les poissons! »

Les magistrats auteurs de cette décision doivent être membres de la Société protectrice des Animaux — ou tout au moins fervents amateurs de pêche à la ligne. Le coupable aussi, peut-être : ce n'est pas pour des poissons qu'il produisait chimiquement des imitations du jus de la treille... Le brave homme n'avait d'autre ambition que d'acquiescer dans le monde une situation honorable, — et comme on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, il pouvait bien se permettre d'intoxiquer quelques centaines de ses concitoyens. La gloire du Bismark, dont il a peut-être le buste dans son salon, a coûté bien d'autres existences !

Il est vrai que pendant ce temps là, des vignerons ont l'audace de se plaindre de la mévente des vins naturels...

Petits bénévoles

Au cours de l'année 1908, le commerce européen dans les ports marocains a donné une plus-value de près de 2 millions sur l'exercice 1907. Rien qu'à Casablanca, celui de la France a plus que doublé (8 millions au lieu de 3 millions 900.000 francs).

On nous informe, d'autre part, que les pourparlers engagés entre industriels et négociants de France et d'Allemagne pour conclure une entente relative aux intérêts économiques qu'ils ont au Maroc, ont abouti et qu'un traité franco-allemand a été signé.

Qui donc oserait maintenant reprocher à nos dirigeants les sacrifices de sang et d'or qu'ils ont fait là-bas? Qui donc soutiendrait encore que notre honneur national n'avait rien à faire dans cette entreprise? Qui donc ne serait pas d'avis que M. d'Amade a bien gagné son avancement et sa décoration ?

Plus que jamais, au contraire, les camelots du patriotisme sont en droit d'affirmer que notre pays marche à l'avant-garde de la civilisation... capitaliste.

All right!

Tout va bien au Maroc, paraît-il : le sultan a reçu cordialement notre ambassadeur, et il semble, par dessus le marché, vouloir abandonner tout-à-fait le mouvement xénophobe auquel il a dû sa popularité et son succès.

Notre presse gouvernementale considère ce revirement comme un acte de haute et sage politique. Flatterie délicate à l'adresse des grands hommes qui président aux destinées de notre pays !

Hafid s'est sans doute inspiré de leur exemple — à seule fin de leur prouver qu'il est digne de s'entendre avec eux.

Vive l'Armée!

Décidément, il existe une « Internationale » du bluff patriotard : les chauvins militaristes de tous les pays se ressemblent trait pour trait !

L'autre jour, des associations privées chargées du recrutement des bataillons territoriaux en Angleterre — et placées sous le haut patronage de M. le Ministre de la Guerre — lançaient une proclamation invitant leurs agents à redoubler de zèle et les citoyens du Royaume-Uni à s'enrôler sous les drapeaux : il manquait encore 11.000 hommes pour compléter les contingents prévus.

En réponse à ce manifeste, la jeunesse londonnienne a vigoureusement... acclamé un bataillon de volontaires écossais qui traversait la capitale musique en tête.

Ça ne fournira peut-être pas l'effectif demandé, mais ça fera voir aux « sans-patrie » qu'on a du cœur au ventre et qu'on aime bien l'armée — ni plus ni moins que le jour où les patriotes parisiens firent une escorte triomphale au 200^e de ligne qui partait pour Madagascar.

Ce qu'on ne dit pas

Le directeur des travaux publics de la régence de Tunis signale une diminution progressive du nombre d'ouvriers italiens occupés dans les chantiers, et une augmentation correspondante de la main-d'œuvre indigène.

« Phénomène rassurant », ajoute notre homme.

Rassurant pour qui?... pour les employeurs, sans doute, car il est généralement d'usage d'attribuer aux naturels d'un pays colonisé, ou en voie de l'être, des salaires inférieurs à ceux des ouvriers européens.

Malheureusement, le correspondant du Temps à Tunis garde le silence là dessus.

Après boire

Dans un banquet donné par l'Association des journalistes républicains, le folâtre Henri Brisson a choqué son verre avec deux membres du gouvernement — Affaires étrangères et Travail — en l'honneur de la liberté de la presse!

On voit bien que ces messieurs n'étaient pas à la Chambre!

Que demain, en effet, quelque pourvoyeur de geôles — ministre ou non — demande des poursuites contre telle ou telle feuille coupable de lèse-majesté gouvernementale, et vous verrez en l'honneur de quelle « liberté » les convives d'hier humecteront leur gosier à la tribune parlementaire...

Ce libéralisme après boire est à peu près d'aussi bon aloi que la philanthropie des exploités qui s'en vont luncher ou banqueter aux fêtes de bienfaisance.

Autour d'une interpellation

Faire fusiller les grévistes par la troupe, ça se fait couramment, mais c'est vieux jeu tout de même. Ce qui est plus « art nouveau », c'est de mettre la troupe à leur place dans les bagnes industriels.

Ainsi pratiquait le journal intitulé *les Sports*, comme l'a révélé Allemane en interpellant le ministre du Travail sur la grève des linotypistes.

Et vous voudriez après ça qu'on supprime les armées permanentes ?

Autre révélation : M. Viviani avoue qu'au cours de l'année 1908, l'inspection du travail a dressé quatre-vingt mille contraventions aux patrons qui faisaient travailler des femmes pendant la nuit — et qu'en dépit de cette rigueur, la loi n'est pas mieux observée.

Il faut croire alors que malgré les amendes infligées — et en admettant qu'elles soient toujours payées par les délinquants, ce qui n'est rien moins que prouvé — les exploités y trouvent encore largement leur compte. Etonnez-vous donc après ça que les plus fanatiques d'entre les journaux conservateurs soient les premiers à glorifier « l'œuvre réformatrice de la troisième République! »... Des « réformes » de ce calibre, mais nos législateurs bourgeois sont prêts à nous en pondre une ou plusieurs douzaines par jour!

Paul GRADOS.

P.-J. PROUDHON⁽¹⁾

L'UTOPIE MUTUELLISTE

Ce n'est pas M. Loubet qui est le premier mutuelliste de France : c'est P.-J. Proudhon. Il a attaché son nom à la doctrine mutuelliste qu'il avait proposée en pleine crise révolutionnaire de 1848, comme la seule et unique solution du problème social. Il était même tout prêt à se reconcilier avec son adversaire, Louis Blanc, à la condition que celui-ci mette à sa disposition les forces d'Etat — du maudit Etat — en vue de la réalisation du mutuellisme. Dans son œuvre posthume de la *Capacité politique des classes ouvrières* — son testament de réformateur social ! — il lègue cette doctrine à ses partisans en l'exposant de nouveau.

Laissons la parole à P.-J. Proudhon lui-même pour définir le mutuellisme :

« Qu'est-ce que la mutualité ? Une formule, de la justice, jusqu'à présent négligée, ou tenue en réserve, par nos différentes catégories législatives ; et en vertu de laquelle les membres de la société, de quelque rang, fortune et condition qu'ils soient, corporations ou individus, familles ou cités, industriels, agriculteurs ou fonctionnaires publics, se promettent et se garantissent réciproquement service pour service, crédit pour crédit, gage pour gage, sûreté pour sûreté, valeur pour valeur information pour information, bonne foi pour bonne foi, vérité pour vérité, liberté pour liberté, propriété pour propriété » (2).

« Voilà — ajoute Proudhon — par quelle formule radicale la Démocratie entreprend, dès à présent, de réformer le Droit dans toutes ses branches et catégories : droit civil, droit criminel, droit administratif, droit public, droit des gens ; voilà comment elle entend fonder le Droit économique. »

Ce mutuellisme aura, selon Proudhon, pour résultat : l'ordre le plus parfait, la plus grande somme de liberté. La part de l'autorité sera de plus en plus faible. La charité deviendra inutile. Les hommes, sans accorder rien pour rien, se garantiront tout, s'assureront tout, se donneront tout : Instruction, Travail, Echange, Patrimoine, Revenu, Richesse, Sécurité.

Les hommes de la mutualité, « au lieu de faire chambrée commune », — allusion aux communistes et aux Saint-Simoniens — « auront tous leur chez soi, parce que tous pourront dire, avec une certitude bien rare de notre temps : celle-ci est ma femme et ceux-là sont mes enfants, au lieu de semer leur graine à tort et à travers, et d'engendrer pélemêle. » (3)

Fidèle à sa méthode idéaliste, Proudhon cherche à réformer la Société selon le principe de la Justice naturellement Eternelle.

Notre marché est dirigé par la loi de l'offre et de la demande, Il déclare cette loi « une double fourberie. » Il se révolte de ce fait que les marchands cherchent à acheter trois francs ce qui en vaut six et vendre six ce qui en vaut trois. C'est injuste. Et réclame le rétablissement du « prix juste. » La science économique, « qui n'a rien de commun avec la justice », doit être rejetée. En un mot, Proudhon veut moraliser l'échange, le com-

merce, subordonner le marché des valeurs capitalistes à un code de morale mutuelliste. La morale doit vaincre l'économie, les préceptes mutualistes faire capituler les lois économiques. Là où Moïse a échoué avec son Décalogue, Christ avec son Evangile, Proudhon espère à triompher avec le Mutuellisme. L'analyse de ce qui est cède la place aux commandements d'une nouvelle religion mutuelliste. La science est remplacée par le sermon. P.-J. Proudhon s'est cru plus fort que Dieu lui-même. Il s'est malheureusement trompé. Le régime capitaliste a passé outre.

La même loi de justice qui doit régir l'échange est tenue également de déterminer le salaire.

L'utilité vaut l'utilité. La fonction vaut la fonction. Le service paye le service. La journée de travail balance la journée de travail. Et tout produit sera payé par le produit qui aura coûté même somme de peine et de frais (1).

Dans la société capitaliste on paye la renommée, le privilège. On récompense d'un plus haut salaire, le monopole. C'est encore injuste. L'utilité vaut l'utilité.

Proudhon admet bien l'inégalité de salaires, selon les capacités, selon le mérite réel.

« L'ouvrier supérieur qui conçoit, qui exécute plus rapidement, rend plus de travail et de meilleure qualité qu'un autre ; à plus forte raison, celui qui, à cette supériorité d'exécution, joindrait le génie de la direction et la puissance de commandement, celui-là dépassant la mesure commune, recevra un plus fort salaire ; il pourra gagner une et demie, deux, trois journées de travail et au delà. Ainsi les droits de la force, du talent, du caractère même, aussi bien que ceux du travail sont ménagés : si la justice ne fait aucune exception de personnes, elle ne méconnaît non plus aucune capacité (2).

Et si l'on nie la mutualité, c'est afin de perpétrer, avec l'« insolidarité générale », la détresse des masses et le « mensonge révolutionnaire » (3).

P.-J. Proudhon combattit, sa vie durant, le communisme qu'il désigna souvent sous le nom de l'Association. Et il déclare la guerre — une guerre sans merci — à l'Association, les *Associations ouvrières* — donc les Syndicats aussi — y comprises.

Voici des exemples qu'il cite lui-même. Dans les pays boisés, les paysans se réunissent pour procéder en commun à la coupe des bois : tous vont à la forêt ; les uns abattent les arbres, les autres font les fagots, merrains, etc. ; les enfants et les femmes ramassent les copeaux ; puis, les lots faits, on tire au sort pour le partage. Ceci est de l'association, du communisme. Proudhon n'en veut à aucun prix.

Autre exemple. Après un incendie, les paysans du village se dévouent et relèvent tous ensemble des habitations : les uns creusent des fondations nouvelles, d'autres prennent pour eux la bâtisse, d'autres se chargent des travaux de charpente, menuiserie, etc. Tout le monde mettant la main à l'œuvre, le travail avance à vue d'œil, et de nouveau chaque famille retrouve sa maison, plus grande et embellie. Chacun a travaillé pour chacun, et tous pour tous. C'est encore de l'association, du socialisme. Proudhon le repousse. Il préfère la mutualité. « Pour qu'il y ait — dit-il — mutualité parfaite, il faut donc que chaque producteur, en prenant certain engagement vis-à-vis des autres, qui de leur côté s'engagent de la même manière, vis-à-vis de lui, conserve sa pleine

indépendance d'action, toute sa liberté d'allure, toute sa personnalité d'opération ; la mutualité, d'après l'étymologie, consiste plutôt dans l'échange des bons offices et des produits que dans le groupement des forces et la communauté des travaux (1) ».

Le mutuellisme, c'est l'échange, la réciprocité. Proudhon voit dans l'association un élément de tyrannie, une tendance à la centralisation qu'il poursuit d'une haine implacable.

Proudhon est tellement épris de son idée de la mutualité qu'il lui sacrifie, sans sembler s'en apercevoir, l'Anarchie. Il demande l'intervention du gouvernement provisoire en s'adressant personnellement à Louis Blanc, qu'il horripile comme chef de l'« Ecole du Luxembourg », il lui demande de réaliser le mutuellisme. Il demande, dans la *Capacité*, l'intervention de l'Etat, « représentant de la mutualité », pour fixer le prix juste des loyers en faisant une critique très vigoureuse et très juste, d'ailleurs, de celui que l'on appelle M. Vautour.

Quant à la propriété, qu'il a commencé par dénoncer comme « vol », il n'en est plus question dans son œuvre définitive : *La Capacité*. Au contraire. Il la trouve légitime.

« Il va sans dire que le prolétariat ne demande pas à dépouiller la bourgeoisie de ses biens acquis, ni d'aucun des droits dont elle jouit justement ; on ne veut que réaliser, sous les noms parfaitement juridiques et légaux de *liberté du travail, crédit, solidarité*, certaines réformes dont le résultat sera d'abolir quoi ? les droits, privilèges, et tout ce qu'on voudra, dont la bourgeoisie jouit *exclusivement* » (2).

Marx a fait l'analyse de la production et de ses facteurs. Il a créé la science du producteur, la science du prolétariat. Hanté par l'idée du crédit, de l'échange qui n'est que l'aboutissant de la production — comme la syphilis ne se contracte pas à l'hôpital mais y aboutit — Proudhon a fait la philosophie et la morale de la petite bourgeoisie qui cherche à se sauver de la concurrence envahissante par le crédit et par la réforme de l'échange, du marché.

Ch. RAPPOPORT.

LA SUPPRESSION DES FERMIERS GÉNÉRAUX

Les « fermiers généraux » ! Ces deux mots évoquent en nous un passé lointain, un moyen âge dont on ne parle plus que dans les livres d'histoire : ils nous rappellent ces collecteurs d'impôts qui versaient au roi une somme fixée à forfait, puis se chargeaient ensuite de tirer du peuple, par force ou par adresse, tout l'argent qu'il pouvait rendre. C'est là, semble-t-il, un passé à jamais effacé.

Pourtant il y a encore en agriculture des fermiers généraux qui jouent absolument en face des propriétaires le rôle que jouaient en face des rois les collecteurs d'impôts ; des intermédiaires qui paient un terme fixé à forfait, puis se chargent de pressurer de pauvres métayers pour vivre grasement dans l'oisiveté.

Nous nous demandions en vertu du quel principe de justice ou d'utilité sociale certains hommes sont investis de l'agréable privilège de la propriété ; mais cet intermédiaire, de quel droit vient-il encore, lui qui ne travaille pas, demander sa part dans le produit du travail, pourquoi profite-t-il, lui aussi, d'un bénéfice, pourquoi nous réclame-t-il ses prébendes ?

(1) Voir les numéros 62, 63 du *Socialisme*.

(2) *De la Capacité*, p. 151.

(3) *Ibidem*, p. 152.

(1) *Ibidem*, p. 92.

(2) *Ibidem*, p. 82.

(3) *Ibidem*, p. 97.

(1) *Capacité*, p. 87.

(2) *Ibid.*, page 66.

Ne croyez pas d'ailleurs que les fermiers généraux se contentent de bénéfices minimes. Je vous en citerai qui, pendant quarante ans, ont fait produire à l'un de leur domaine le prix qu'ils payaient de trois.

Mais je me souviens qu'il existe un décret du 2 mars 1848 qui dit, dans un de ses articles : « L'exploitation des ouvriers par des sous-entrepreneurs ou marchandage est abolie », et un arrêté du 20 mars suivant qui sanctionne cette prohibition.

Le marchandage est un sous-contrat usité dans certaines industries, notamment celle du bâtiment; l'entrepreneur chargé d'un travail en concède une partie à un maître-ouvrier auquel il fournit les matériaux nécessaires; le maître-ouvrier embauche des ouvriers qui travaillent avec lui sous sa direction. Je sais qu'un nouveau décret est venu donner toute sa force au règlement de 1848 que la Chambre criminelle de la Cour de cassation avait déformé en distinguant le marchandage honnête et le marchandage malhonnête.

La sous-entreprise des fermiers généraux ne constitue-t-elle pas un marchandage encore plus abusif que celui de l'industrie, puisque le maître-ouvrier travaille quelque peu et réalise des bénéfices scandaleux sans doute mais souvent peu considérables, tandis que le fermier ne travaille pas du tout et réalise des bénéfices formidables.

En attendant la disparition de tous les oisifs (rentiers qui n'ont pas besoin de travailler pour vivre ou indigents qui ne trouvent pas de travail), ne pourrions-nous pas arracher au Parlement une loi qui supprimerait cette catégorie de parasites? Que le Parti socialiste présente donc un projet dans lequel il y aurait cet article :

« L'exploitation des travailleurs agricoles par des sous-entrepreneurs fermiers généraux est abolie. »

Victor MAGE.

La Fraude Légale

Le Journal donne à ses lecteurs — marchands et acheteurs — des conseils utiles au sujet de leurs démêlés réciproques et, à ce propos, publie une charmante énumération des... procédés auxquels se livrent, dit-il, chaque jour, les commerçants qui sont les plus fermes soutiens du régime capitaliste.

On nous permettra de reproduire cette énumération, malgré son étendue, car elle est vraiment à utiliser pour la propagande socialiste.

C'est dans le commerce des denrées alimentaires et dans celui du charbon que les fraudes sont le plus florissantes.

Fraude sur la qualité : laitier qui écrème le lait, l'étend d'eau, l'épaissit avec diverses matières appropriées; — boulanger qui mêle à la farine du plâtre ou du talc; — épicier qui ajoute au sucre en poudre des féculs diverses, de la craie même, qui amalgame au beurre des graisses ou de la margarine, qui sophistique le vin, le vinaigre, l'huile; — marchand de légumes qui utilise ses laissés-pour-compte en putréfaction de salades et d'épinards en les faisant cuire, pour les revendre ainsi, après leur avoir donné, arrosés d'on ne sait quel poison, une belle couleur verte. On trompe sur tout : telle étoffe est vendue pure laine ou tout soie, qui n'est que du coton vulgaire; tel meuble, dit en noyer, n'est que du bois blanc plaqué; les défauts dans les bois, les fissures se cachent sous un mastic de couleur; tel grand tailleur allèche le public par des costumes ultra-chic et bon marché à ses vitrines, mais n'en vend jamais aux conditions qu'il annonce en montre; tel déballage « extraordinaire » vend des chaussures dont les semelles sont en carton; les maquignons eux-mêmes truquent les chevaux.

Fraudes sur la quantité : c'est l'épicier, le boulanger, le boucher qui ne donnent pas le poids de marchandise correspondant au prix payé, sous l'œil indifférent ou complice d'une domestique qui n'attend que le sou du franc; mille ruses servent à cette fraude : faux poids, balances préparées, coup de pouce savant sur le plateau de la balance, marchandise projetée avec force ou de haut pour entraîner les poids et l'équilibre, sous le choc; — c'est le charbonnier dont les sacs de cinquante kilogrammes ne pèsent que quatre-vingt-dix livres, et où l'on trouve encore souvent des briques ou des moellons parmi le charbon acheté.

Et l'excellent Journal de constater que cette variété admirable de fraudes est tellement de

coutume courante dans la Société bourgeoise que nul ne s'en étonne et que la fraude devient... *légale (sic)*.

En veut-on un exemple? Le voici :

Essayez donc de poursuivre un grand magasin de nouveautés qui vous vend un complet confectionné, affiché *pure laine*, pour 26 fr. 95. L'avocat du magasin, dans sa plaidoirie, vous le dira : « L'annonce *pure laine*? mais c'est un usage; tous les magasins le font. » J'ai entendu le mot. Il paraît que c'est au prix que le client doit reconnaître qu'un complet *pure laine* n'est que du mauvais coton. « Pour 27 francs, disait l'avocat à l'acheteur mécontent, vous ne voudriez pas qu'on vous livre une pelisse en astrakan! » Et le plaideur, dans le droit jusqu'au bout, de répliquer avec raison : « Pourquoi pas? Si vous affichez pour 27 francs une pelisse que vous annoncez être de l'astrakan, vous me devez, contre 27 francs, une pelisse en astrakan. Ce n'est pas moi qui vous oblige à proposer des choses impossibles, qui, contre moi, acheteur, constituent une fraude. »

Le plaideur a pour lui la logique, mais le marchand a mieux que cela : toute l'organisation capitaliste de la Société qui légitime le vol, la fraude, l'abus de confiance.

Dans un régime où des millions de travailleurs sont assez inconscients pour ne pas s'émouvoir du *vol permanent* opéré sur le produit de leur travail par le capitalisme, comment pourrait-on supprimer le vol sinon en supprimant les voleurs?

LE CONGRÈS DU LABOR PARTY ET LE MARXISME ANGLAIS

Les faits d'abord! Dans notre dernier numéro, nous avons constaté les forces formidables, et purement ouvrières et prolétariennes qui se groupent sous la bannière du *Parti Ouvrier* (près d'un million et sept cent mille adhérents!)

Question du chômage. — Les orateurs du Parti constatent le fait de la concentration capitaliste et de l'aggravation de la misère ouvrière. Henderson s'appuyant sur les données des statistiques officielles, cite l'exemple frappant de la production minière. Elle a augmenté de seize millions tonnes tandis que, d'autre part, le nombre d'ouvriers occupés dans cette industrie a diminué de dix mille. D'autres faits analogues sont cités à l'appui. On conspu copieusement le ministre « socialiste », John Burns qui a eu l'audace, dans le débat retentissant sur les sans-travail, de rendre responsables de la misère ouvrière — les ouvriers et non les capitalistes, ses amis qui le payent, pour employer son expression, selon le tarif des prolétaires-ministres.

La résolution sur le chômage demande l'institution d'un véritable ministère du travail. Elle réclame, entre autres, l'intervention des pouvoirs locaux pour les travaux de femmes.

On discute longuement sur la proposition des membres du Parti socialiste démocrate réclamant la suppression du passage de la résolution sur le libre échange. L'amendement est repoussé. Il est à noter qu'en Angleterre, pays classé de libre échange, 54.100.000 livres sterling (une livre sterling vaut 25 francs) d'impôts sont prélevés par les droits d'entrée, tandis que le total de l'impôt direct sur le revenu n'atteint que 52 millions de livres (en chiffres ronds). Presque tout l'impôt indirect est payé par la classe ouvrière. Pourtant les capitalistes réclament de nouveaux droits dits de protection. C'est un impôt nouveau sur la consommation, une nouvelle aggravation de la misère. La classe ouvrière le repousse. Le Parti socialiste démocrate demande que, dans la lutte contre le protectionnisme, l'on n'oublie pas les causes principales résultant de l'exploitation capitaliste. Le Parti Ouvrier ne doit pas s'identifier avec le Parti libéral qui voit dans le libre échange la solution du problème social.

On adopte une résolution réclamant la socialisation des moyens de production, par 360.000 voix contre 313.000, en l'absence, à cause de l'heure matinale, de plusieurs délégués. L'année passée, à Hull, la résolution socialiste a provoqué un grand débat, et fut finalement votée par 514.000 contre 469.000 voix. Ce fait à lui seul prouve que le Parti Ouvrier contient encore des éléments antisocialistes très sérieux. On décide également que les candidats du Parti se présenteront comme candidats ouvriers, non comme candidats socialistes.

Le Congrès est beaucoup occupé de la question scolaire.

On adopte la laïcisation de l'école. Et cela non sans résistance de la part des socialistes catholiques, l'abbé O'Grady entre autres.

La proposition de faire nourrir les enfants des écoles aux frais publics est repoussée.

Le Congrès, dans sa majorité, repousse l'emploi des enfants dans l'industrie textile. Cette résolution mécontentera une partie des ouvriers textiles qui ont pris la malheureuse habitude de laisser exploiter leurs enfants pendant une demi-journée.

Le *clou* du Congrès fut le débat sur la tactique du Parti Ouvrier. Avant le Congrès, le camarade Ben Tillet, du Parti socialiste démocrate (ancien *Social Democratic Federation*) a publié une brochure qui critique violemment les chefs du Parti Ouvrier. Il les accuse de faire alliance avec le Parti libéral et de multiples compromissions. On attendait avec curiosité les attaques du député social démocrate Grayson. Ce dernier ne s'est pas présenté au Congrès. Et le débat n'a pas eu l'ampleur désirée. Malgré les critiques formulées par les camarades Ben Tillet et Quelch, l'expulsé de Stuttgart, le Congrès se prononce pour la direction du Parti Ouvrier. Et il repousse l'élaboration d'un programme socialiste.

Quelle est la situation du Parti Ouvrier au point de vue socialiste? Si l'on compare le Parti Ouvrier avec les vieilles Trades-Unions se traînant à la remorque des partis bourgeois, on est frappé des progrès considérables accomplis par ce Parti, qui lutte dans les élections contre tous les partis bourgeois — sauf exception. Le *Parti Ouvrier* affirme des sympathies socialistes, tient à la solidarité internationale.

Mais son socialisme est purement réformiste bien que son réformisme soit supérieur au réformisme continental. Car il ose soutenir les « dogmes » marxistes. Se basant sur l'expérience, il ne nie pas la concentration capitaliste. Et il admet l'aggravation de la misère ouvrière...

On comprend aisément les sympathies des réformistes anglais, l'« Independent Labor Party » et les « Fabiens », pour la tactique et les conceptions du *Parti Ouvrier*. Les marxistes anglais sont d'un avis opposé. Leur situation est extrêmement difficile. Comme marxistes, ils comprennent que le socialisme est inconcevable sans la classe ouvrière; mais ils la voient dans les mains des socialistes modérés, c'est-à-dire des hommes qui sont modérément socialistes ou même des antisocialistes. Ils en sont aigris et exaspérés. Ne sachant pas louvoyer, ils disent carrément ce qu'ils pensent. Leur franchise, parfois brutale, exaspère les partisans du P. O. et les éloigne encore plus des socialistes conscients. La situation, au lieu de s'améliorer, s'aggrave de plus en plus.

En guise de consolation, nous disons à nos amis d'outre-manche ceci : Il vaut mieux mille fois avoir affaire à une classe ouvrière solidement organisée et sacrifiant à l'illusion réformiste, nécessairement passagère, qu'à une classe ouvrière dispersée, incohérente, en proie à la démagogie anarchiste. On guérit du réformisme et l'on meurt de l'anarchie.

Ch. R.

Le Répertoire Capitaliste

Les canons dangereux pour... nos artilleurs

Deux événements extrêmement graves et qui ne peuvent être démentis, viennent de survenir au polygone de Gavres. C'est au cours des tirs de recette des projectiles en acier chargés en mélinite.

Il y a quelque temps, un projectile de 305 éclatait à une dizaine de mètres de la bouche de la pièce; plus récemment, un obus de 19 centimètres — tiré dans un des canons du *Sally*, dit-on — éclatait dans la pièce et la démolissait.

Le personnel était abrité et la mise de feu faite à distance; c'est à cette précaution formellement ordonnée et à laquelle il est de règle de se conformer strictement dans tous les tirs d'expérience, qu'on doit de ne pas avoir à déplorer d'accidents de personnes.

Il est bon de signaler ces incidents de polygone, car c'est grâce au mystère dont on entoure les éclatements de projectiles chargés en poudre noire, constatés au polygone depuis quinze ans, que la marine, aux trop célèbres écoles à feu de l'armée navale en 1907, s'est trouvée en face d'une véritable faillite. Au moment où les députés vont voter des crédits pour des stocks de nouveaux projectiles, nous pourrions demander des garanties contre l'auto-destruction par son propre tir, de notre matériel et surtout de notre personnel naval.

Les recettes des voies ferrées

Voici les recettes comparées des Compagnies des chemins de fer français en 1905, 1906 et 1907:

	(en millions de francs)		
Est	202	216	228
Midi	116	118	117.8
Nord	254.8	261.7	269.6
Orléans	246	256.8	266.5
Ouest	198.5	208.6	211.1
P.-L.-M.	475.7	490.2	514.5

La progression de la Compagnie de l'Est, qui est la plus remarquable, est principalement due au développement de l'exploitation des gisements de minerais de fer concédés en 1899 dans le bassin de Briey.

Le prix des terres dans le Narbonnais

Voici les tribulations successives que la seule commune de Coursaud, dans le département de l'Aude, a dû supporter pendant ces dernières années (prix de l'hectare de terre):

1897-1898. —	15.000 à 27.000 francs.
1894. —	5.000 à 10.000 francs.
1899. —	6.000 francs au maximum.
1900. —	2.500 francs en moyenne.
1903. —	2.000 francs au minimum.
1909. —	900 à 1.000 francs au maximum.

Les Annales de la Régie directe

La Fédération nationale des ouvriers des manufactures de tabac parle ainsi de l'administration de l'Etat:

« L'administration des Tabacs, comme d'autres administrations d'Etat, comme l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones, répugne aux méthodes industrielles et commerciales. Elle se place délibérément en position d'infériorité devant les concurrents étrangers, plutôt que de perfectionner son outillage, plutôt que de quitter sa routine, plutôt que de condescendre à flatter les goûts des consommateurs... »

« Elle semble préoccupée d'une seule idée: limiter la production française, décourager le consommateur du produit français. Cela paraît étrange, inexplicable; mais cela est. »

V. M.

Comité de Rédaction du SOCIALISME

Le LUNDI et le VENDREDI, de 5 à 7 heures
3, Rue de la Roquette. — PARIS-XI

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

A la Chambre

La Chambre a voté l'abrogation de la fameuse loi de « désaisissement », loi d'exception forgée à propos de l'affaire Dreyfus.

Maintenant que la Chambre, par son vote, a condamné les lois dites de « circonstances », espérons qu'elle s'empressera de voter également l'abrogation des « lois scélérates ».

Notre camarade Marcel Sembat a posé une question à M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, à propos des peines disciplinaires infligées à trois facteurs dont, comme par hasard, l'un, le citoyen Pangrani, est secrétaire du syndicat.

Ces trois facteurs n'ont pas voulu, au nouvel an, aller mendier à domicile les étrennes, malgré les instructions données cette année à ce sujet par l'administration qui a trouvé cet ingénieux moyen de prélever un impôt sur le public et de s'en servir pour payer les facteurs attachés à son service.

Sembat a demandé à M. Simyan de prendre une attitude nette et de dire si oui ou non les étrennes sont considérées par l'administration des Postes comme un salaire et si leur recouvrement est compris dans le service des facteurs. Notre camarade a fait comprendre à Monsieur le sous-secrétaire d'Etat que si une mesure de élémence n'était pas prise en faveur des trois facteurs frappés si injustement, il ramènerait la question devant la Chambre sous forme d'interpellation. Nous espérons que ce dernier argument convaincra M. Simyan et le rendra plus indulgent.

Dans une autre séance, notre ami Allemane a posé une question à M. Viviani, ministre du Travail, à propos de la grève des linotypistes.

Il a signalé l'atteinte portée au droit syndical et à la dignité ouvrière par les administrateurs de certains journaux qui ont mis leurs ouvriers en demeure de choisir entre leur travail et le syndicat.

Il a prouvé qu'une permission de 15 jours avait été accordée sur la demande d'un sénateur, M. Humbert, à un soldat typographe caserné à Saint-Cloud, pour lui permettre d'occuper la place d'un gréviste.

Devant ce fait précis, M. Viviani a joué la surprise: il ignore tout, et ses intentions à l'égard des travailleurs sont excellentes...

Hélas! elles ne se manifestent que par des boniments dont les travailleurs n'ont que faire.

Allemane, après avoir rappelé que la loi qui prohibe le travail des femmes et des enfants la nuit dans les ateliers était violée continuellement, a demandé au Parlement d'augmenter les pouvoirs des inspecteurs pour leur permettre, lorsqu'ils trouveront des femmes travaillant la nuit, de les inviter à quitter immédiatement l'atelier.

Le ministre a répondu qu'il n'appartenait pas à l'inspecteur du travail de donner aux femmes, en pareil cas, le conseil de retourner chez elles, la loi de 1892 ne l'y autorisant pas. Il a promis de faire tout ce qui dépendra de lui pour protéger, en la personne des femmes, l'avenir de la race, etc., etc.

Ah! certes, M. Viviani fait de beaux, de bien beaux discours!

A. C.

Le terrorisme russe

Nous avons reçu le mot suivant, que nous nous empressons d'insérer:

« Chers camarades,

« Pour couper court à certaines informations erronées, qui représentent les terroristes du Parti Socialiste Révolutionnaire et les Démocrates Socialistes comme constituant deux fractions d'un même Parti, j'insiste pour rappeler que nous sommes deux Partis absolument distincts quant à leur organisation et à leur tactique.

« Léon DEUTCH. »

Les élections

Notre camarade Aubriot a obtenu, dimanche dernier, 2.804 voix comme candidat au Conseil municipal dans le quartier de Grenelle (XV^e arrondissement de Paris). Il a devancé de près de 1.500 voix celui de ses concurrents le plus favorisé, et il est probable qu'avec le nouvel effort de propagande qui a été fait cette semaine, le scrutin de ballottage nous donnera un nouvel élu.

Il y a eu dimanche dernier 1.000 votants de moins qu'au 3 mai 1908.

Moins de mots, plus de résultats

Le rêve longtemps caressé par les militants syndicalistes de Roubaix est enfin réalisé. Grâce à l'offre généreuse d'une organisation ouvrière: la Coopérative *La Paix*, les travailleurs syndiqués possèdent une Bourse du Travail, un immeuble à eux, bien à eux.

La Bourse du Travail de Roubaix n'aura jamais à subir les humiliantes conditions imposées par le subventionnisme municipal.

Elle ne dépendra pas non plus d'un riche propriétaire. Elle sera entièrement libre et indépendante de tout et de tous.

Quand donc les travailleurs des organisations parisiennes auront-ils leur Maison du Peuple? Le jour sans doute où on laissera de côté les grands discours pour passer aux actes.

A L'EXTÉRIEUR

Le mouvement syndical en Russie

Le citoyen Grégoire Alexinsky, ancien député social-démocrate à la deuxième Douma, publie les renseignements suivants sur la terrible lutte que les Syndicats professionnels ont à soutenir en Russie contre le tsarisme.

Depuis le 1^{er} juin 1907, jusqu'au commencement d'avril 1908, la police a dissous 81 syndicats ouvriers: 3 syndicats à Saint-Petersbourg, 12 à Odessa, 4 à Simferopol, 3 à Vitebsk, 3 à Minsk, 6 à Iekaterinoslaw, 8 à Nijni-Novgorode, 7 à Kazan, 1 à Kharkow, 1 à Kiew, 1 à Voronez, 1 à Dwinsk, 1 à Borissow, 25 syndicats (!!) à Moscou et dans la province attenante. Il faut ajouter que cette liste n'est pas complète et que chaque jour elle augmente.

Les organes de la presse syndicale ont le même sort. Pendant le même court espace de temps ont été supprimés par le gouvernement 27 journaux syndicaux à Saint-Petersbourg, 4 journaux à Moscou, 3 à Odessa, 2 à Kharkow, 2 à Varsovie, 1 à Iekaterinoslaw, 1 à Kiew, soit 41 journaux syndicaux supprimés; mais les policiers du tsar ne sont pas encore contents et leurs poursuites continuent.

On s'explique dans ces conditions que les organisations syndicales de Russie, qui comptaient 246.000 membres au 1^{er} janvier 1907 n'en aient plus eu que 130.000 l'année suivante.

L'organisation syndicale aux États-Unis

La Fédération américaine du Travail a compté en 1908, 417 Unions professionnelles, 661 Groupes locaux, 1.623.178 membres, soit 78 0/0 des syndiqués des États-Unis.

En dehors de cette organisation, il y a 10 Unions syndicales indépendantes, comptant 436.866 membres, non compris l'organisation des Chevaliers du Travail.

L'organisation internationale des typos

Composé de dix-neuf organisations de travailleurs du Livre appartenant aux pays suivants: la Suisse allemande, la Suisse romande, le Tessin, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Italie, la France, le Luxembourg, la Belgique, le Danemark, la Norvège, la Suède et la Finlande, le Secrétariat typographique est, sans contredit, l'organisation corporative internationale la plus puissante, la mieux organisée.

Son fonctionnement est assuré par une Commission de cinq membres, dite du Secrétariat, et une Commission de revision composée de trois membres.

Tous ces camarades sont désignés par la sec-

tion qui assume l'organisation et le fonctionnement du Secrétariat typographique international. Quant au secrétaire, il est désigné, après concours, par toutes les organisations adhérentes.

Pour solutionner les affaires diverses qui se sont présentées au cours de l'année 1907, la Commission n'a pas dû tenir moins de 25 séances.

Voici les noms des organisations composant le Secrétariat typographique, ainsi que le nombre de leurs membres et leur avoir au 31 décembre 1907 :

La Fédération typographique de l'Allemagne, 53.529 membres, avoir, 10.390.948 fr. 20.

La Fédération des Sociétés typographiques de l'Autriche, 1.164 membres, et 1.991.577 fr. 35.

La Société de secours mutuels des Typographes de la Hongrie, 5.964 membres, et 654.632 fr. 36.

La Fédération typographique de la Suède, 5.743 membres, et 634.892 fr. 72.

La Fédération typographique de la Suisse allemande, 2.859 membres, et 614.888 fr. 40.

La Fédération typographique du Danemark, 3.236 membres, et 411.913 fr. 25.

La Société centrale des typographes de la Norvège, 1.907 membres, et 148.713 fr. 46.

La Fédération Française des Travailleurs du Livre, 10.527 membres, et 140.765 fr. 98.

La Fédération typographique de la Finlande, 1.466 membres, et 76.566 fr. 50.

La Fédération des typographes de la Suisse romande, 821 membres, et 73.119 fr. 80.

La Société typographique de la Roumanie « Gutenberg », 467 membres, et 39.500 francs.

La Fédération Italienne des Travailleurs du Livre, 21.452 fr. 99.

La Société des ouvriers typographes de la Serbie, 204 membres, et 14.016 fr. 42.

La Société typographique de la Bosnie et de l'Herzégovine, 126 membres, et 13.534 fr. 65.

La Société des ouvriers typographes de la Bulgarie, 200 membres, et 4.412 fr. 76.

La Fédération typographique belge, 3.000 membres.

La Fédération Tessinoise des Travailleurs du Livre, 172 membres.

La Société typographique du Luxembourg, 104 membres.

La Presse Corporative

Le Réveil des Mécaniciens répond aux critiques tirées par les syndicalistes révolutionnaires de l'échec relatif des tisseurs du Lancashire lock-outés pendant deux mois :

Il arrive et il arrivera encore et toujours que, dans une bataille, il y aura fatalement un vaincu. En l'occurrence, ce sont les ouvriers qui l'ont été, après deux mois de lutte. Ils ont, paraît-il, dépensé 10 millions. On ne dit pas ce qu'ont dépensé les capitalistes, ce doit-être appréciable. Quant à dire que les organisations sont détruites, c'est là une affirmation fantaisiste; ébranlées tout au plus peut-on dire.

Maintenant, qu'il me soit permis de faire un rapprochement intéressant entre deux situations semblables en tous points : les travailleurs anglais ont lutté pour ne pas subir une diminution de 5 0/0, ils ont lutté deux mois grâce à leur organisation et à leurs millions.

Or, qu'avons-nous vu, ici-même, dans la mécanique ? Des diminutions générales de 10 0/0 et plus imposées au personnel tout entier de certaines maisons et acceptées sans lutte ni protestation; des diminutions constantes sur les prix de séries, accueillies sans résistances un peu partout.

Laquelle des deux attitudes fut la meilleure ? Est-ce celle des Anglais qui ont lutté ou celle des Français qui se sont inclinés sans protester ? Voilà la vraie question à laquelle il faut répondre ?

Ici, comme dans bien d'autres cas, l'organisation et le nerf de la guerre, ont permis aux uns de lutter et de résister; l'absence de l'un, la débilite de l'autre a laissé les autres sans résistance devant le patronat. C'est là la seule leçon qui s'en dégage.

De Le Guerry, dans le *Réveil syndical* d'Amiens sur les résultats obtenus dans le Bâtiment par les fortes cotisations :

Quand nous eûmes augmenté les cotisations, nos camarades reprirent confiance dans le syndicat; ils voulurent que cette augmentation ne sortit point de leur poche, mais que les patrons

en soient les seuls fournisseurs. Une augmentation de 5 0/0 fut réclamée; il y eut lutte, mais lutte spontanée, qui déconcerta les patrons et les fit céder. Les salaires, qui étaient de 40 fr. par semaine en moyenne — c'était en 1901 — furent donc portés à 42 francs en moyenne. Les ouvriers avaient donc un bénéfice puisque les cotisations avaient été portées à 0 fr. 50 par mois précédemment.

Nous augmentâmes encore nos cotisations par trois fois successives et les demandes d'augmentation de salaire se formulèrent trois fois aussi.

Si bien que nos salaires hebdomadaires moyens qui étaient de 40 francs en 1902, avec dix heures de travail par jour, arrivèrent au taux de 45 francs avec neuf heures par jour en 1907.

Cette démonstration répond à une objection qu'on nous fait souvent et qui consiste à dire : « Vous payez de fortes cotisations parce que vous avez de hauts salaires. »

Non, nous ne payons pas de fortes cotisations parce que nous avons de hauts salaires; nos salaires sont élevés parce que nous avons su élever d'abord nos cotisations; ceux-là sont la conséquence de celles-ci.

De Victor Renard, dans l'*Ouvrier textile*, sur la nécessité pour les syndicats ouvriers d'avoir des secrétaires permanents :

S'il est une institution qui a été sujette à bien des controverses passionnées dans les organisations syndicales et fédérales avant l'essor qu'elles ont pris pour en arriver à s'imposer aujourd'hui à tous les travailleurs, c'est sans conteste celle des secrétaires permanents.

Et cependant, dans l'industrie textile et dans le Nord notamment, pays classique du grand industrialisme où les usines exigent des milliers d'ouvriers, la nécessité de créer des secrétariats permanents s'est imposée comme une condition sine qua non d'existence aux syndicats ouvriers qui, pour mieux résister à la puissance du grand patronat individuel et de plus en plus collectif, ont dû se constituer en syndicats d'industrie englobant toutes les catégories et toutes les formes du travail concourant à la fabrication d'un même produit.

Qui oserait soutenir qu'il est possible aux militants dévoués parmi les dévoués à la cause générale d'une corporation d'abord et à celle ensuite de l'émancipation totale du prolétariat, dans des syndicats importants comme ceux auxquels nous faisons allusion, après une longue journée de labeur à l'usine, de gérer encore en dehors de leur travail quotidien, les grands syndicats qui ont la tâche de défendre les intérêts de la corporation tout entière ?

De la *Fonderie*, organe de la Fédération des mouleurs, à propos de la fusion des syndicats de l'industrie des métaux décidée par le Congrès de Marseille :

Aucune des Fédérations intéressées ne perçoit la même cotisation, tandis que les métallurgistes ont une cotisation de 0 fr. 30; le dernier Congrès des mouleurs avait fixé la cotisation à 0 fr. 45, et les mécaniciens perçoivent une cotisation de 0 fr. 75 (dont une partie alimente la caisse de chômage), pour tous, par membre et par mois. Comment, si on ne veut pas sectionner, niveller-t-on la cotisation ? En prenant la plus forte, la plus faible ou la moyenne ?

Il serait bien difficile, sinon impossible, d'imposer à tous les Syndicats la cotisation des mécaniciens.

Et, ayant reconnu l'utilité des fortes cotisations, quel militant prendrait la responsabilité de dire aux Syndicats adhérents aux Fédérations de mouleurs et mécaniciens : Votre cotisation est trop élevée, 0 fr. 30 suffisent. Et comment, dans un avenir plus ou moins long, pourrait-on augmenter celles-ci, car il est incontestable que l'avenir du syndicalisme est dans les hautes cotisations.

Quel militant prendra la responsabilité de dire aux Syndicats des mécaniciens : Votre méthode d'organisation n'est pas moderne; supprimez la caisse de chômage. La misère, la faim, il n'y a rien de tel pour faire des révoltés... (ou des résignés); laissez souffrir vos adhérents, ils auront de meilleurs sentiments.

Si le chômage engendrait la révolte, les patrons n'auraient qu'à bien se tenir actuellement.

Aux meetings organisés par le Comité inter-syndical de l'automobile, ou par l'Union des Syndicats de la Seine, au moment où la crise battait son plein, les orateurs ne parlaient-ils pas devant les banquettes ?

La Presse Socialiste

De Félix Gouin, dans le *Journal socialiste* de Marseille, sur les actionnaires des grandes Compagnies des chemins de fer en France :

Ils se sont fait octroyer, sous forme de subventions de l'Etat et des départements, 4 milliards 490 millions. Ils ont emprunté aux obligataires, avec l'autorisation de l'Etat, 17 milliards 467 millions 326.258 francs, alors que les actionnaires n'ont versé que 1 milliard 477 millions. Or, ce sont précisément ces actionnaires qui seuls ont voix au chapitre, qui seuls sont les maîtres souverains. Ce sont eux qui, par les droits tout puissants de ce capital minime, font la loi à l'entreprise et au pays.

Il faut noter en effet que le pays leur a assuré des garanties de dividendes pour favoriser leurs combinaisons financières et des garanties d'intérêt pour assurer le succès des emprunts qu'ils ont émis et dont nous avons donné plus haut le décompte.

Et c'est ainsi que la Nation a été dépouillée pour une période de 99 années des bénéfices qu'elle était en droit d'attendre de l'exploitation de ses voies ferrées, pour le plus grand avantage d'une catégorie, d'une classe privilégiée poursuivant méthodiquement et égoïstement la réalisation de ses vues économiques.

Du citoyen Dartigue, dans le *Travailleur du Centre* :

Certes, nous déplorons aussi la lenteur du recrutement, mais nous nous en consolons un peu en pensant que nous gagnerons des âmes. Les faits ne se multiplient-ils pas, prouvant que tels lots de prolétaires de l'industrie ou de la glèbe encore réfractaires au groupement et à la cotisation, se sont décidés spontanément à se concerter et à signer des revendications collectives avec presque autant de fermeté qu'un syndicat aguerri.

Ces signes doivent rassurer les inquiets. Notre devoir à nous, militants unifiés, c'est surtout d'éconduire, de couler le réformisme, le confusionnisme et autres leurres d'ailleurs éphémères, et de maintenir l'orthodoxie de la doctrine et de la solution marxistes, seules génératrices d'une juste Société.

Enfin, qu'on ne voie pas dans nos vaticinations optimistes un coup de clairon destiné à rallier des troupes hésitantes ! Non, nous ne doutons pas. Etant de ceux qui bientôt disparaîtront et n'attendant pas de Deslinières une commission quelconque d'administrateur de la Société collectiviste, nous avons exprimé notre conviction en citoyen arrivé à l'âge calme; à ce que les philosophes appellent l'ataraxie.

De l'*Avanti* sur le Congrès des travailleurs français de l'alimentation.

De ce compte-rendu objectif, on voit comment l'organisation française, qui croit lentement en expérience, abandonne tous les principes des plus fondamentalement syndicalistes du type « Confédération générale du travail français ».

A la théorie du « fédéralisme », et de « l'autonomie syndicale » elle oppose des tentatives de concentration syndicale; à la glorification syndicaliste des organisations purement de résistance elle contr'oppose la reconnaissance de l'utilité syndicale; à la guerre contre le Parlement et à la loi des philosophes du syndicalisme fédéraliste, elle oppose dans tous les Congrès, la foi invincible dans les législations sociales; à la théorie de la solidarité spontanées, des basses cotisations, etc., qui ont pour conséquence — étrange conséquence de « l'action directe » — le subventionnisme, elle oppose ses convictions dans la nécessité des cotisations élevées à l'avenir du syndicalisme, qui, sacrifié en hommage à la théorie, des conquêtes réalisables pour les conquêtes hypothétiques supérieures... de demain, elle oppose son bon sens politique et accepte une réduction graduelle des heures de travail et s'achemine vers l'acceptation de commissions mixtes d'arbitrage.

Il est impossible d'imaginer une contradiction plus irréductible entre la « pratique » et la théorie — que l'on dit dérivée de la pratique — une banqueroute plus colossale de cette secte de philosophes idéalistes.

La terre classique du syndicalisme théorique démontre que le syndicalisme n'est que la phase rudimentaire du mouvement ouvrier, qu'il se dément expérimentalement à mesure qu'il devient adulte et se met à faire véritablement son « action directe ».

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
PARIS A LONDRES

Viâ Rouen, Dieppe et Newhaven
Par la Gare Saint-Lazare

Services rapides tous les jours et toute l'année (dimanches et fêtes compris).

Départs de Paris-Saint-Lazare : à 10 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes seulement) et à 9 h. 20 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes). — Départs de Londres : Victoria (C^{ie} de Brighton) à 10 h. matin (1^{re} et 2^e classes seulement). London-Bridge et Victoria à 8 h. 45 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes). — Trajet de jour en 8 h. 40.

Billets simples, valables pendant 7 jours. — 1^{re} classe, **48.25**; 2^e classe, **35**; 3^e classe, **23.25**. Billets d'aller et retour valables pendant un mois. — 1^{re} classe, **82.75**; 2^e classe, **58.75**; 3^e classe, **41.50**.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours, ainsi qu'à Brighton.

Excursions. — Billets d'aller et retour valables pendant 14 jours délivrés à l'occasion des fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption et de Noël, de Paris-Saint-Lazare à Londres et vice versa : 1^{re} classe, **49.05**; 2^e classe, **37.80**; 3^e classe, **32.50**.

Pour plus de renseignements, demander le bulletin spécial du service de Paris à Londres, que l'administration des chemins de fer de l'État envoie franco à domicile sur demande affranchie adressée au secrétariat de la direction (service de la publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie organise, avec le concours de la Société des Voyages Duchemin, les excursions suivantes :

1^o CARNAVAL DE NICE

Départ de Paris le 16 février 1909. — Retour le 28 février. — Durée de l'excursion : 13 jours. Prix (tous frais compris) 1^{re} classe : **420 fr.**; 2^e classe : **370 fr.**

2^o CARNAVAL de NICE et ITALIE

Départ de Paris le 17 février 1909. — Retour le 19 mars. — Durée de l'excursion : 31 jours. Prix (tous frais compris) 1^{re} classe : **1.080 fr.**; 2^e classe : **980 fr.**

S'adresser pour renseignements et billets aux bureaux de la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris.

Socialisme et Néo-Malthusianisme
Par le Docteur OGUSE

Une excellente brochure à **0.25**. — Franco **0.30**

LA
Librairie du Parti Socialiste

16, Rue de la Corderie, Paris (3^e)

fait les mêmes remises que toutes les autres librairies.

Elle est, en outre, la seule librairie appartenant au Parti. Elle verse tous ses bénéfices à la propagande socialiste.

Tous les militants ont le devoir de s'y fournir.

On y trouve tous les ouvrages parus : Volumes, chansons, insignes, coquelicots, églantines, etc., etc.

Envoi franco du Catalogue.

Editions du "SOCIALISME"
3, rue de la Roquette, 3

Les LEÇONS de STUTTGART
Congrès socialiste international de 1907

Par Henri DE LA PORTE

Envoi franco contre **0 fr. 30** en timbres-poste

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

par le Monopole des Assurances

Vincent CARBIER

Député des Bouches-du-Rhône.

ÉTUDE PRÉFACE DE CHARLES DUMAS

Envoi franco contre **0 fr. 40** en timbres-poste

Vente en gros à la Librairie du P. S., 16, rue de la Corderie

LES DOCUMENTS DU PROGRÈS

Revue mensuelle internationale. — Paraît en trois langues à Paris, à Berlin et à Londres

La Rubrique « **Le Mouvement ouvrier international** » est rédigée sous la direction du Comité de rédaction du *Socialisme*, avec la collaboration des écrivains de l'Internationale.

Abonnement réduit pour les lecteurs du *Socialisme* : France, **8 francs**; Etranger **10 francs**.

Le montant de l'abonnement réduit doit être adressé à l'Administrateur du *Socialisme*

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

Sommaire du numéro de Février 1909

Les victoires de la raison, par Frédéric PASSY. — *L'Autriche-Hongrie et les Balkans*, par la Baronne von SUTNER (Vienna). — Chroniques : *Agence internationale d'information journalistique. L'échange international des enfants pendant l'année 1908.* — *Le Portugal vers la République*, par Angelo VAZ (Porto). — Chroniques : *Mouvement national en Irlande. Congrès universel des Mahométans. L'autonomie hindoue. Haine de classes au Japon.* — *Qu'est-ce que le bonheur?* par Jean FINOT. — *La Sociologie dans l'Inde moderne*, par Rodolphe BRODA. — *La vie des femmes au Japon*, par Sumi MYAKAVA (Tokio). — Chroniques : *Chambre d'allaitement dans les fabriques. Journée de huit heures en Norvège. Assistance des sans-travail par les communes.* — *Du communisme primitif au coopératisme moderne*, par Rodolphe BRODA. — *Formes embryonnaires de la société future en Italie*, par Alessandro SCHIARI (Milan). — *Les Associations ouvrières de production*, par Henri DAGAN. — *Tendances progressistes dans la commune rurale russe*, par Roman STRELTZOW. — Chroniques : *Achat de mines de houille par la ville de Vienne.* — *Sociétés foncières en Chine.* — *L'autosuggestion employée comme remède à une crise économique.* — *Participation aux bénéfices dans les mines d'Indo-Chine.* — *Une réforme*

agraire en Angleterre. — *Convention avec l'Ouest et l'Orléans.* — *Pour la défense de l'épargne nationale.* — *Les retraites aux vieillards en France.* par Vincent CARLIER, député. — *Chez les paysans du Bourbonnais.* — *Les miracles de Lourdes*, par le D^r F. REGNAULT. — *Progrès dans l'art du joaillier*, par Fernand MAZADE.

Paraîtront dans les prochains numéros des DOCUMENTS DU PROGRÈS :

Anatole FRANCE, de l'Académie française : *L'Etat-finance.* — Jean RICHEPIN, de l'Académie française : *La Chanson sociale.* — Victor MARGUERITE, président honoraire de la Société des gens de lettres : *L'armée d'aujourd'hui et l'armée de demain.* — J.-F. RAFFAELI (une importante interview sur) : *L'Avenir des Beaux-Arts.* — Fernand MAZADE : *Les singes seront-ils des hommes?* — Gaston BONNIER (de l'Institut) : *Création artificielle des êtres vivants.* — Nicolas SALMERON : *Le problème de l'instruction primaire en Espagne.* — Ferdinand BUISSON (député) : *Le problème de l'école laïque.* — Paul LAFARGUE : *La Mission historique du prolétariat.* — Camille MAUCLAIR : *La presse populaire et la morale courante.* — Docteur TOULOUSE : *L'Égalité des sexes dans la prostitution.* — Emile VANDERVELDE (de Bruxelles) : *Les Villes tentaculaires.* — W. I. STEAD (Londres) : *L'Autriche sans François-Joseph.*

L'HUMANITÉ

Le numéro 5 centimes

Abonnements :

Un an, **21 francs**; Six mois, **10 fr. 50**

Trois mois, **5 fr. 25**

Six mois payables par mois, **1 fr. 75**

publie régulièrement des articles de son directeur politique

JEAN JAURÈS

dé : ALLARD, ALLEMANE, BRACKE, DUBREUILH, LAFARGUE, ROUANET, Marcel SEMBAT et des TRIBUNES Syndicales et Coopératives

Il faut lire **L'Humanité** pour être renseigné sur la vie ouvrière et socialiste.

ANNONCES COMMERCIALES DU "SOCIALISME" 0,75 LA LIGNE

Vente au Comptant et par Abonnement

AU SOLDAT MOISSONNEUR

Maison MAULLAY

7, rue de Lesdiguières, PARIS (Bastille)

AMEUBLEMENT - NOUVEAUTÉS

Confections pour Hommes et Enfants, Vêtements de travail, Tissus, Toiles, Chemises, Lingerie, Chaussures, Chapellerie, Bijouterie or et argent, Horlogerie, Orfèvrerie, Joaillerie, Literie, Ameublements complets Glaces, Suspensions, Bicyclettes, Machines à Coudre de toutes Marques, Porcelaines, Cristallerie, Poterie, Ustensiles de Ménage en tous genres, Chauffage, etc.

Les Magasins sont ouverts tous les jours de 8 h. du matin à 7 h. du soir et le dimanche jusqu'à 3 h.

HUILERIE PARISIENNE

J. BAILLY

8, rue de la Michodière, PARIS, Télép. 235-69

Maison recommandée pour ses Huiles d'Olives vierges Noix supérieure, Cèllette surfine, Blanche supérieure Surfine amande, Navette supérieure, Huile de Colza triple épuration pour lampes Carcel et veilleuses, Savon de Marseille, Vinaigre d'Orléans, Eau de Fleur d'Oranger, Savon noir.

L'"OXYGÉNÉE"

Approbation des Hygiénistes
CUSENIER
Verte ou Blanche

C'EST LA SANTÉ

La Coopération du Livre

ASSOCIATION OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE

3, Impasse Crozatier, 3 — PARIS-XII^e

CATALOGUES, JOURNAUX, REVUES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, etc.

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de Production

Siège social et Cave collective de Vinification : **MARAUSSAN**

Vente vinicole directe par **297 producteurs co-associés**

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438.

Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence.

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial des V.L.; 19, rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

L'Admin^r-Délégué : ANDRÉ.

Le Gérant : MERCY.

La Coopération du Livre (Association Ouvrière d'Imprimerie), 3, Impasse Crozatier, Paris-XII^e Administrateur-Délégué : L. MIOT.